

Belfius Invest

Climate Awareness 06-2027



Contrat d'assurance du type Branche 23

Mars-Avril 2019

Vous êtes à la recherche d'un investissement:

■ dont l'objectif visé est, par le biais du fonds d'investissement fermé, de rembourser à la date finale du contrat, au moins 100% de la prime nette investie, sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de l'émetteur ou du garant de l'obligation sous-jacente

■ dont la plus-value potentielle à l'échéance finale dépend des prestations de l'indice iStoxx Europe ESG Climate Awareness Select 50 (Price)

■ dont la plus-value potentielle à l'échéance finale est exonérée de précompte mobilier, selon la législation fiscale actuellement en vigueur (sous réserve de modifications futures)

■ sous la forme d'une assurance-vie, ce qui présente des avantages supplémentaires, comme la désignation d'un bénéficiaire

Mais:

■ d'une durée fixe de 8 ans 1 mois et 1 jour

■ sans rendement garanti et sans rendement connu au préalable

■ pour lequel une taxe d'assurance de 2,00% est due sur les primes versées

**Belfius Banque vous propose:
Belfius Invest Climate Awareness 06-2027**

Caractéristiques principales

L'assurance placement (Branche 23) Belfius Invest Climate Awareness 06-2027 est un contrat d'assurance-vie lié à un fonds d'investissement interne fermé. Le montant net à investir sert à acquérir des unités du fonds «Belfius Invest Climate Awareness 06-2027».

Le fonds investit dans une obligation structurée émise par Belfius Financing Company SA, filiale à 100% de Belfius Banque SA, qui est également le garant de cette obligation.

Cette assurance placement (Branche 23) a une **durée fixe de 8 ans 1 mois et 1 jour** et court jusqu'au 08-06-2027.

Objectif d'investissement

L'objectif visé est, par le biais du fonds d'investissement fermé, de rembourser à la date finale du contrat, au moins 100% de la prime nette investie, sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de l'émetteur ou du garant de l'obligation sous-jacente, avec une plus-value potentielle qui dépend de l'évolution de l'indice iStoxx Europe ESG Climate Awareness Select 50 (Price).

Infos économiques

Le réchauffement de la planète et les changements climatiques y afférents sont des questions de plus en plus préoccupantes. Lors du sommet mondial sur le climat à Paris, la plupart des pays se sont engagés à limiter la hausse des températures à max. 2 degrés Celsius.

Les actions de l'indice iStoxx Europe ESG Climate Awareness Select 50 (Price) sont sélectionnées parmi des entreprises dotées de liquidités, qui tiennent compte des changements climatiques, qui veulent prendre des initiatives pour une énergie plus renouvelable et qui sont considérées comme des sociétés leaders sur le plan des critères ESG¹. Les actions de l'indice ont une faible volatilité et un rendement du dividende élevé t

¹ Critères ESG: Environmental (environnement), Social (société) et Governance (gouvernance d'entreprise).

Belfius Invest Climate Awareness 06-2027

Contrat d'assurance du type Branche 23 – mars-avril 2019

Composition de l'indice iStoxx Europe ESG Climate Awareness Select 50 (Price)

L'indice iStoxx Europe ESG Climate Awareness Select 50 (Price) est composé au moyen de filtres d'exclusion et de sélection, sur la base de l'**indice Stoxx Europe 600 (Price)**, comportant 600 actions. Vous trouverez de plus amples informations concernant cet indice sur <https://www.stoxx.com/index-details?symbol=SXXP>.

L'indice **Stoxx Europe Climate Awareness Ex Global Compact Controversial Weapons & Tobacco (Price)** est composé au départ de ces valeurs. Vous trouverez de plus amples informations concernant cet indice sur :

<https://www.stoxx.com/index-details?symbol=SXECATEG&stoxxindex=sxecateg&searchTerm=Europe+Climate+Awareness>.

Cet indice contient à peu près 366 actions. Les entreprises retenues sont celles qui ont un lien de prestation CDP¹ de A à C-, sont leaders en matière de changements climatiques, en surveillent rigoureusement les conséquences et s'attaquent aux problèmes liés aux changements climatiques et environnement.

- Les scores A et A- concernent des entreprises qui jouent un rôle de premier plan dans la gestion responsable des questions climatiques. Ces entreprises font rapport d'actions spécifiques qui jouent un rôle exemplaire dans ce domaine.
- Les scores B et B- concernent des entreprises qui gèrent leur impact sur le climat. Elles analysent les résultats des actions qu'elles ont mises en œuvre pour protéger le climat et disposent d'une bonne connaissance de leur impact climatique.
- Les scores C et C- sont attribués aux sociétés qui ont examiné l'impact de leur entreprise sur le climat et inversement et qui prouvent qu'elles ont conscience et connaissent les problèmes climatiques.

Les entreprises suivantes sont exclues:

- Les entreprises du secteur du charbon et du tabac
- Les entreprises associées à des activités d'armement controversées ou dont les activités vont à l'encontre des UN Global Compact Principles²

L'indice **iStoxx Europe ESG Climate Awareness Select 50 (Price)** est composé. Vous trouverez de plus amples informations concernant cet indice sur :

<https://www.stoxx.com/index-details?symbol=ISXECSEG&stoxxindex=isxecseg&searchTerm=ESG>

Les entreprises suivantes sont exclues :

- Le top 10% des entreprises avec les rejets de CO₂ les plus élevés
- Les entreprises qui obtiennent un mauvais score au niveau des critères ESG³
- Les entreprises qui obtiennent un score 0 pour l'indicateur évaluant si l'entreprise a pris des initiatives afin d'encourager l'utilisation d'énergies renouvelables ainsi que celles dont le recours à des sources d'énergies renouvelables représente moins de 5% de leur consommation totale d'énergie primaire.
- Les entreprises dont les actions ne sont pas suffisamment liquides (négociables)
- Les entreprises dont l'action a été suspendue plusieurs jours (plus de 10%) au cours des 12 derniers mois.

Les entreprises qui restent après application de ces filtres d'exclusion constituent ensemble la liste de sélection. Les 50 actions qui ont le rendement du dividende le plus élevé et la volatilité historique⁴ la plus faible sont ensuite sélectionnées. Enfin, cet indice est encore limité à maximum 8 entreprises issues d'un même secteur industriel.

Les 50 actions sélectionnées sont ensuite pondérées selon l'inverse de la volatilité historique avec une pondération maximale de 10%.

La composition de l'indice est revue chaque trimestre selon la méthode de sélection ci-dessus. Vous trouverez une liste des entreprises de l'indice à la page 5. Pour un indice du type 'Price', les dividendes des actions ne sont pas réinvestis dans l'indice (contrairement à un indice du type 'Total Return').

¹ CDP (Carbon Disclosure Project) est une organisation qui aide les entreprises et les villes à faire prendre conscience de l'impact des grandes entreprises sur l'environnement.

² Vous trouverez plus d'explications concernant les UN Global Compact Principles sur <https://www.unglobalcompact.org/what-is-gc/mission/principles>

³ Critères ESG: Environmental (environnement), Social (société) et Governance (gouvernance d'entreprise).

⁴ La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du cours des actions peut augmenter ou diminuer. Plus la volatilité est forte, plus le risque lié aux actions et au revenu potentiel est élevé.

Calcul de la plus-value potentielle à l'échéance finale

À l'échéance finale, vous avez droit au remboursement de la prime nette investie, majoré de 100% de la hausse éventuelle de l'indice iStoxx Europe ESG Climate Awareness Select 50 (Price) par rapport à sa valeur initiale, avec une plus-value maximale de 24%, sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de l'émetteur ou du garant de l'obligation sous-jacente. La probabilité que la plus-value maximale soit réalisée à l'échéance finale, est très faible.

La hausse de l'indice est observée au cours des 12 derniers mois. La moyenne des cours de clôture de l'indice à 13 dates d'observation est comparée avec la valeur initiale de l'indice (au 14-05-2019).

Si, à l'échéance finale, la valeur finale de l'indice n'est toutefois pas supérieure à la valeur initiale, vous avez uniquement droit au remboursement de la prime nette investie, sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de l'émetteur ou du garant de l'obligation sous-jacente.

La plus-value potentielle versée à l'échéance finale est exonérée de précompte mobilier, selon la législation fiscale actuellement en vigueur. Mais une taxe d'assurance de 2% est payée sur la prime versée. Vu la longue durée, l'impact de cette taxe sur le rendement à l'échéance finale est toutefois limité.

À l'échéance finale, le rendement actuariel net se situe entre minimum -0,24% et maximum 2,45%⁵.

⁵ Les rendements nets tiennent compte du prix d'émission de 100% et de la taxe d'assurance de 2%. Ils ont été calculés à partir de la date de départ de l'obligation structurée (14-05-2019) jusqu'à la date de fin incluse (08-06-2027). Ces derniers sont valables pour autant que le contrat d'assurance soit détenu dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

Belfius Invest Climate Awareness 06-2027

Contrat d'assurance du type Branche 23 – mars-avril 2019

Quelques exemples chiffrés⁶

	EXEMPLE NÉGATIF	EXEMPLE NEUTRE	EXEMPLE POSITIF
Evolution de la valeur finale de l'indice par rapport à sa valeur initiale	-20%	+5%	+15%
% de remboursement de la prime nette investie à l'échéance finale ⁷	100%	105%	115%
Montant de remboursement à l'échéance finale par tranche de 1.000 EUR	1.000 EUR	1.050 EUR	1.150 EUR
Rendement actuariel net ⁸	-0,24%	0,36%	1,50%

⁶ Les exemples chiffrés ci-dessus ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne donnent aucune garantie quant au rendement réel.

⁷ Sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de l'émetteur ou du garant de l'obligation sous-jacente.

⁸ Les rendements nets tiennent compte du prix d'émission de 100% et de la taxe d'assurance de 2,00%. Ils ont été calculés à partir de la date de départ de l'obligation structurée (14-05-2019) jusqu'à la date de fin incluse (08-06-2027). Ces derniers sont valables pour autant que le contrat d'assurance soit détenu dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

Pour plus d'informations sur les scénarios de performance, veuillez consulter:

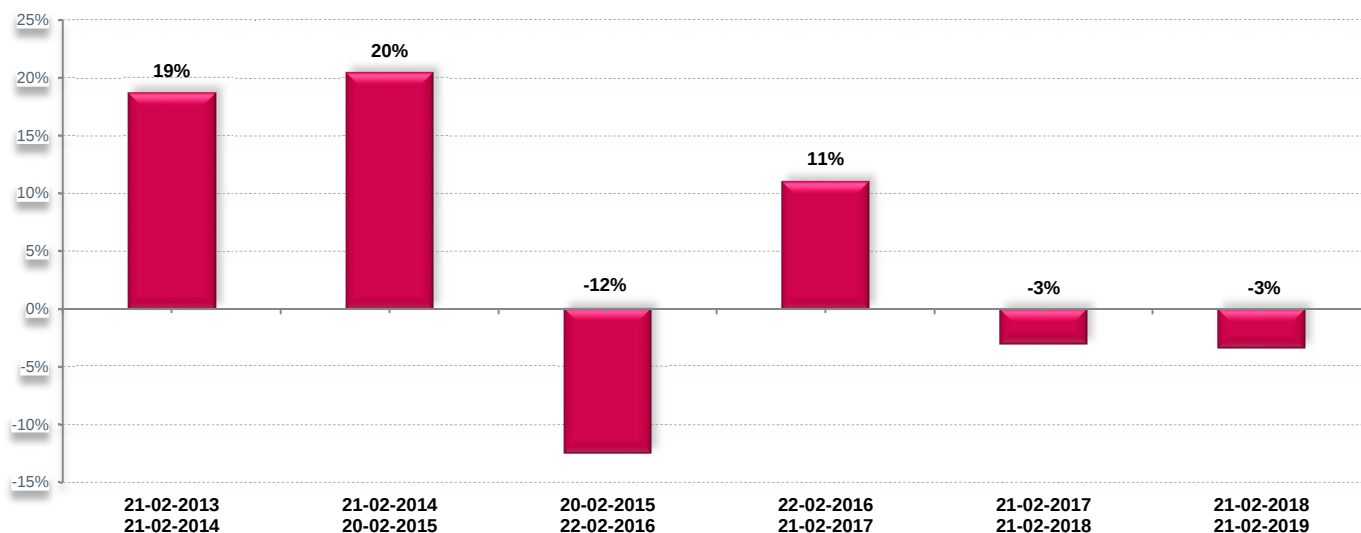
- le document d'informations clés (Key Information Document, KID) (https://www.belfius.be/imagingervlet/GetDocument?src=mifid&id=AWAT6107KID_FR) et
- le règlement de gestion (https://www.belfius.be/imagingervlet/GetDocument?src=mifid&id=AWAT6107REGL_FR) du fonds d'investissement interne «Belfius Invest Climate Awareness 06-2027», documents dans lesquels sont repris des scénarios calculés sur la base de la méthodologie du Règlement européen PRIIPs (Règlement UE n° 1286/2014).

À quoi pouvez-vous vous attendre si vous vendez avant l'échéance finale ?

Si vous vendez cet investissement avant l'échéance finale (rachat du contrat), la vente se fera à un prix qui peut être inférieur au prix de souscription. Il peut éventuellement en résulter une perte de capital (voir pour plus d'informations les rubriques «Rachat avant l'échéance finale» à la page 4 et «Risques», en particulier les parties concernant le «Risque de liquidité» et le «Risque de fluctuation de la valeur du contrat» à la page 7).

Performances annuelles de l'indice iStoxx Europe ESG Climate Awareness Select 50 (Price) sur 6 ans

Cours de clôture au 21-02-2019: 134,71



Source: Bloomberg. Les performances passées ne présument en rien des performances futures.

Avertissement: L'indice iStoxx Europe ESG Climate Awareness Select 50 (Price) est un nouvel indice, lancé le 29-08-2018, et ne dispose donc que d'un historique très limité. Le graphique ci-dessus est, pour la période avant le lancement de l'indice, reconstitué sur base de l'historique des composants de l'indice, et pour la période après le lancement, basé sur les données réelles.

Belfius Invest Climate Awareness 06-2027

Contrat d'assurance du type Branche 23 – mars-avril 2019

SOUSCRIPTION

Période de souscription	Du 01-03-2019 au 01-05-2019 inclus (sauf clôture anticipée).
Date de paiement	Prélèvement le 06-05-2019. Si, à cette date, le montant n'a pas pu être prélevé du compte, le contrat ne prendra pas effet.

CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES

Type de produit	Contrat d'assurance-vie de droit belge (Branche 23) lié à un fonds d'investissement à durée déterminée (ci-après le «fonds d'investissement fermé»).
Compagnie d'assurances	Belfius Insurance SA, filiale à 100% de Belfius Banque SA, place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles, agréée sous le n° de code 37 pour exercer les activités d'assurance-vie.
Agent d'assurances	Belfius Banque SA, place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles, reconnue comme agent d'assurances sous le numéro FSMA 019649 A.
Émetteur de l'obligation sous-jacente	Belfius Financing Company SA, société de droit luxembourgeois, filiale à 100% de Belfius Banque SA.
Garant de l'obligation sous-jacente	Belfius Banque SA (notation S&P: A-, perspective stable / Moody's: A2, perspective positive / Fitch: A-, perspective stable). Un rating (ou «notation») est donné à titre indicatif et ne donne aucune recommandation pour l'achat, la vente ou la conservation des titres de l'émetteur. Le rating peut à tout moment être suspendu, modifié ou retiré. Vous trouverez plus d'informations concernant les ratings de crédit sur belfius.be/notationdecredit . Les avis de ratings sont à consulter sur belfius.com
Durée du contrat	8 ans 1 mois et 1 jour, du 07-05-2019 au 08-06-2027
Stratégie d'investissement	Le fonds d'investissement qui est lié au contrat d'assurance-vie "Belfius Invest Climate Awareness 06-2027" vise un double objectif: d'une part, le maintien de la prime nette investie à la date finale du contrat et, d'autre part, l'octroi d'une valeur potentielle ajoutée sur le montant net investi à la date finale mentionnée dans le contrat, en fonction des performances de l'indice sous-jacent: l'indice iStoxx Europe ESG Climate Awareness Select 50 (Price).
Valeur initiale et finale de l'indice iStoxx Europe ESG Climate Awareness Select 50 (Price)	Valeur initiale: cours de clôture le 14-05-2019. Valeur finale: moyenne des cours de clôture aux dates d'observation suivantes: 08-06-2026, 08-07-2026, 08-08-2026, 08-09-2026, 08-10-2026, 08-11-2026, 08-12-2026, 08-01-2027, 08-02-2027, 08-03-2027, 08-04-2027, 08-05-2027 et 25-05-2027. Vous pouvez suivre l'évolution de cet indice sur https://www.stoxx.com/index-details?symbol=ISXECSEG&stoxxindex=isxecseg&searchTerm=ESG
Montant de la souscription	Minimum 1.000 euros et ensuite par tranche de 1.000 euros, majoré de la taxe d'assurance. Le montant net à investir est affecté à l'acquisition d'unités du fonds «Belfius Invest Climate Awareness 06-2027» et donne lieu à la conversion en un nombre entier d'unités de ce fonds. La valeur d'inventaire de l'unité peut être consultée dans une agence de Belfius Banque ou sur le site belfius.be .
Remboursement du capital	L'objectif visé est, à l'échéance finale du contrat, de verser au souscripteur minimum 100% des primes nettes payées (versements nets – rachats), en fonction de la valeur des unités du fonds d'investissement fermé, sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de l'émetteur ou du garant de l'obligation sous-jacente.
Remboursement en cas de décès de l'assuré	Si l'assuré du contrat décède avant la date de fin du contrat, la valeur du contrat sera versée au(x) bénéficiaire(s) désigné(e)(s) au moment du décès. En cas de décès de l'assuré la valeur du contrat ne bénéficie d'aucune protection et peut donc être inférieure à la prime nette investie.

FRAIS À CHARGE DU SOUSCRIPTEUR/LE(S) BÉNÉFICIAIRE(S)

Frais liés au contrat d'assurance et au fonds d'assurance

Frais de gestion pour le fonds d'assurance interne	Aucuns frais
Rachat avant l'échéance finale	En cas de rachat total ou partiel, des frais de sortie de 1,00% sont à charge du preneur d'assurance. Les frais de sortie ne sont pas prélevés en cas de décès de l'assuré et à la date de l'échéance du contrat. En cas de rachat au cours des 8 premières années du contrat, un précompte mobilier est retenu – voir paragraphe 'Fiscalité' à la page 6.
Remboursement du capital à l'échéance finale	Aucuns frais

Frais liés à l'obligation sous-jacente et inclus dans le prix d'émission de 100%

Frais uniques	Pour la distribution du produit compris dans le prix d'émission de 100%: 0,90% de la valeur nominale du montant souscrit.
Frais courants	0,50% par an ou 4,10% au maximum de la valeur nominale du montant souscrit. Vous trouverez plus d'informations concernant ces frais dans le document d'informations clés (Key Information Document, KID).

Belfius Invest Climate Awareness 06-2027

Contrat d'assurance du type Branche 23 – mars-avril 2019

Composition de l'indice iStoxx Europe ESG Climate Awareness Select 50 (Price) au 22-02-2019			
	Name	Sector	Country
	ABB	Industrial Goods & Services	CH
	AENA SME	Industrial Goods & Services	ES
	AKZO NOBEL	Chemicals	NL
	ASSICURAZIONI GENERALI	Insurance	IT
	BHP GROUP PLC	Basic Resources	GB
	BIC	Personal & Household Goods	FR
	BMW	Automobiles & Parts	DE
	BNP PARIBAS	Banks	FR
	COVIVIO	Real Estate	FR
	DAIMLER	Automobiles & Parts	DE
	DEUTSCHE POST	Industrial Goods & Services	DE
	DEUTSCHE TELEKOM	Telecommunications	DE
	ELISA CORPORATION	Telecommunications	FI
	ENAGAS	Utilities	ES
	FERROVIAL	Construction & Materials	ES
	GALP ENERGIA	Oil & Gas	PT
	GLAXOSMITHKLINE	Health Care	GB
	HANNOVER RUECK	Insurance	DE
	HELVETIA HLDG	Insurance	CH
	HUGO BOSS	Personal & Household Goods	DE
	ITALGAS	Utilities	IT
	JERONIMO MARTINS	Retail	PT
	KONE B	Industrial Goods & Services	FI
	KPN	Telecommunications	NL
	KUEHNE + NAGEL	Industrial Goods & Services	CH
	MARKS & SPENCER GRP	Retail	GB
	MOWI	Food & Beverage	NO
	NATIONAL GRID	Utilities	GB
	NOKIA	Technology	FI
	OMV	Oil & Gas	AT
	ORANGE	Telecommunications	FR
	ORKLA	Food & Beverage	NO
	PROXIMUS	Telecommunications	BE
	PUBLICIS GRP	Media	FR
	RED ELECTRICA CORPORATION	Utilities	ES
	RENAULT	Automobiles & Parts	FR
	SAINSBURY (J)	Retail	GB
	SAINT GOBAIN	Construction & Materials	FR
	SANOFI	Health Care	FR
	SIEMENS	Industrial Goods & Services	DE
	SNAM RETE GAS	Oil & Gas	IT
	SWISS LIFE HLDG	Insurance	CH
	SWISS REINSURANCE COMPANY	Insurance	CH
	SWISSCOM	Telecommunications	CH
	TELEFONICA	Telecommunications	ES
	TELENOR	Telecommunications	NO
	TERNA	Utilities	IT
	TUI	Travel & Leisure	GB
	UNITED UTILITIES GRP	Utilities	GB
	ZURICH INSURANCE GROUP	Insurance	CH

Source: <https://www.stoxx.com/index-details?symbol=ISXECSEG&stoxxindex=isxecseq&searchTerm=ESG>.

Belfius Invest Climate Awareness 06-2027

Contrat d'assurance du type Branche 23 – mars-avril 2019

PROTECTION DES DÉPÔTS	Les montants investis dans des contrats d'assurance-vie Branche 23 ne sont pas protégés par le Fonds spécial de protection des dépôts et des assurances vie.
FISCALITÉ	Selon la législation fiscale actuelle, qui peut être sujette à des changements, les principes suivants sont d'application pour les investisseurs particuliers ayant leur domicile fiscal en Belgique. ■ Précompte mobilier: - les prestations en cas de vie versées après 8 ans à partir de la date de début du contrat sont exonérées de précompte mobilier - en cas de rachat au cours des 8 premières années du contrat, un précompte mobilier de 30% est retenu, calculé sur la plus-value (différence entre, d'une part, les montants payés ou octroyés et, d'autre part, le total des primes versées). ■ Taxe d'assurance: une taxe d'assurance de 2% sur les primes versées est due. Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le document d'informations clés (Key Information Document, KID), le document 'Information précontractuelle complémentaire', le règlement de gestion ainsi que les conditions générales. Ce produit est soumis à la législation fiscale belge. Les autres investisseurs que les investisseurs particuliers ayant leur domicile fiscal en Belgique sont priés de s'informer sur le régime fiscal qui leur est applicable.
DOCUMENTATION	Avant d'investir, les souscripteurs potentiels sont invités à prendre connaissance du contenu complet de la documentation relative au «Belfius Invest Climate Awareness 06-2027» comprenant: ■ Le document d'informations clés (Key Information Document, KID). ■ Le document «Information précontractuelle complémentaire» ■ Le règlement de gestion ■ Les conditions générales Ces documents sont disponibles gratuitement dans les agences de Belfius Banque, qui assure le service financier, ainsi que sur belfius.be. En ce qui concerne l'obligation sous-jacente, les souscripteurs potentiels sont également invités à prendre connaissance du contenu complet du prospectus de base du Notes Issuance Programme daté du 25-09-2018 sous lequel l'obligation sous-jacente est émise, ainsi que du 1^{er} supplément du 26-02-2019 et le 2^{ème} supplément du 23-04-2019 y afférant et soumis à l'approbation de la FSMA. Ces documents sont disponibles gratuitement sur belfius-financingcompany.lu Des Final Terms en anglais relatifs à l'obligation sous-jacente sont également disponibles sur demande après la période de souscription au fonds «Belfius Invest Climate Awareness 06-2027». Règlement de gestion: Dans une situation éventuelle de liquidation du fonds, les souscripteurs auront le choix entre un transfert gratuit vers un autre fonds ou un autre contrat ou le résultat de la liquidation. Le règlement de gestion peut être modifié par l'assureur sous réserve de notification au souscripteur via le rapport annuel.
SERVICE PLAINTES	Une plainte? Contactez d'abord votre agence, votre conseiller financier ou le service Gestion des plaintes (N° de colis 7908), place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles ou envoyez un e-mail à complaints@belfius.be. Vous n'êtes pas satisfait de la réponse? Adressez-vous à Belfius Banque SA, Negotiation (N° de colis 7913), place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles ou envoyez un e-mail à negotiation@belfius.be. Vous ne trouvez pas immédiatement la solution après avoir contacté les services précités? Adressez-vous à l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles (www.ombudsman.as).

Belfius Invest Climate Awareness 06-2027

Contrat d'assurance du type Branche 23 – mars-avril 2019

Vous trouverez de plus amples informations sur belfius.be/catégoriesdeproduits



Ce produit d'assurance s'adresse aux investisseurs qui ont une connaissance ou une expérience suffisante pour évaluer, au regard de leur situation financière, les avantages et les risques d'investir dans cet instrument complexe.

RISQUES

Description des risques principaux:

investir dans le contrat d'assurance-vie «Belfius Invest Climate Awareness 06-2027» peut comporter les risques suivants liés au fonds d'investissement «Belfius Invest Climate Awareness 06-2027»:

- un **risque de crédit**: si l'émetteur et le garant d'une obligation dans laquelle le fonds lié au contrat d'assurance-vie investit, sont en défaut de paiement (par exemple, à la suite d'une faillite), vous courez le risque que la prime nette investie ne soit remboursée que partiellement, voire pas du tout, à l'échéance finale. Le souscripteur supporte le risque financier de l'opération. Si Belfius Banque venait à connaître de graves problèmes de solvabilité, l'obligation structurée sous-jacente pourrait être annulée, en tout ou en partie, ou convertie en instruments de capitaux propres (actions) (dit «bail-in»), sur décision du régulateur. Dans ce cas, vous courez le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre la totalité ou une partie du montant investi et la plus-value.
- un **risque de liquidité**: l'investisseur qui voudrait procéder à un rachat avant l'échéance finale devra le faire à la valeur des unités correspondant au cours déterminé par Belfius Insurance SA en fonction des paramètres de marché du moment et de la valeur de l'obligation sous-jacente composant le fonds «Belfius Invest Climate Awareness 06-2027». En conséquence, cela pourrait induire un prix de rachat inférieur ou supérieur au prix de la prestation à l'échéance finale du contrat.
- un **risque de fluctuation de la valeur du contrat (risque de marché)**: la valeur des unités fluctuera en fonction de paramètres de marché tels que la santé financière de l'émetteur des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et la volatilité des marchés.
- le **risque financier** sera entièrement supporté par le souscripteur.

Vous trouverez de plus amples informations sur les différents risques sur belfius.be/risques-investissements

Les investisseurs non-résidents belges ne peuvent pas souscrire au contrat d'assurance Belfius Invest Climate Awareness 06-2027

Conditions valables au 01-03-2019 – Le présent document est une communication marketing et ne peut pas être considéré comme un conseil en investissements.
Éditeur responsable : Belfius Banque SA, Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles – Tél. : 02/222 11 11 – IBAN : BE23 0529 0064 6991 – BIC : GKCCBEBB –
RPM Bruxelles TVA BE 0403.201.185 – FSMA n° 019649 A.

Comment souscrire?

Vous pouvez souscrire du **01-03-2019 au 01-05-2019 inclus** (sauf clôture anticipée) dans votre agence Belfius.

Vous pouvez adresser toutes vos questions à Belfius Connect au 02 222 12 01 ou via «Contact» sur le site belfius.be.